



BFMTV

Sainte-Foy-Lès-Lyon: la mairie distribue de fausses amendes pour interpellier sur la ZFE

Afficher le profil

Gauthier Hartmann - Il y a 2 h

👍 Réagir | 💬 commentaires | 3

Dans la commune de la métropole de Lyon, la mairie a distribué des milliers de faux PV à ses automobilistes afin de les prévenir des conséquences d'un élargissement potentiel de la ZFE.



© Mairie Sainte-Foy-lès-Lyon


De fausses contraventions distribuées par la mairie de Sainte-Foy-lès-Lyon.

Ces derniers jours, des automobilistes de [Sainte-Foy-Lès-Lyon](#) ont eu la mauvaise surprise de retrouver ce qui ressemblait à une amende coincée sous l'essuie-glace de leur véhicule, sans même avoir commis d'infraction.


Le message suivant figurait sur la supposée contravention: "une infraction à la réglementation du stationnement ZFE Métropole de Lyon a été relevée à votre rencontre (...) Vous allez prochainement recevoir par courrier, à l'adresse figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule, un avis de contravention".



Ces tickets verts aux allures de PV étaient en réalité des fausses amendes distribuées à plus de 3000 reprises par la mairie. La nature du subterfuge a d'ailleurs été inscrit au dos des bulletins présents sur les voitures, la municipalité précisant que ces contraventions ZFE ne sont pas encore mises en place.



Véronique Sarselli Maire
Stefoylèslyon
il y a 17 heures





[#MétropoledeLyon](#) [#ZFE](#) [#Abracadabrantesque](#) :
Plus de 3000 PV ont été "distribués" aux automobilistes fidésiens ayant des véhicules de Crit'air 2, 3 ou 4 !

Mais tel Magritte: Ceci n'est pas (encore) une contravention...
Ces milliers de fausses contraventions sont une invitation à l'ACTION, à la prise de CONSCIENCE par [#SainteFoy](#) du [#calendrier](#) imposé par la Métropole de Lyon.

En effet, en 2026 tous les véhicules [#diesel](#) seront interdits dans un périmètre qui pourrait englober l'ensemble du territoire métropolitain. Seuls les véhicules 100% électriques, hybrides, GPL ou essence post-2011 seront autorisés. Les deux-roues d'avant 2017/2018 seront également bannis. Nous parlons ici de 469 307 véhicules impactés, soit [#70%](#) du parc métropolitain ! Se débarrasser de tous ces véhicules serait une aberration écologique, ainsi que de l'obsolescente réglementaire. Cette décision est précipitée et punitive. La Zone à Faibles Émissions deviendra une [#ZoneàForteExclusion](#). Les mesures d'accompagnement à l'étude ne sont pas à la hauteur de l'ambition calendaire et excluent les classes moyennes. Ou comment compliquer le quotidien des habitants, et exacerber la fracture sociale... Sainte-Foy ne sera pas épargnée. Avec une proportion importante de + de 60 ans (30% contre 18% à Lyon), beaucoup de familles nombreuses (605 ont 3 enfants ou plus), un réseau TCL à densifier, un tissu très résidentiel... les Fidésiens détiennent logiquement un nombre de véhicules supérieur à la moyenne (86% en possèdent au moins un). Les solutions alternatives à la voiture actuellement promues par le SYTRAL (vélo, autopartage, téléphérique) ne pourront pas répondre à la diversité des situations et des besoins. Nous demandons depuis longtemps le [#MétroE](#), l'amélioration des fréquences et amplitudes des bus, ainsi que la création et l'augmentation de la capacité des parkings relais.

La Métropole s'inscrit là encore dans une philosophie de la [#contrainte](#) que je ne partage pas. Le drame d'un tel "volontarisme politique" est qu'il suscitera la défiance envers les questions environnementales.

Une voie médiane et progressive est possible. J'en appelle encore et toujours à votre mobilisation sur un sujet capital.



INFORMATION ZFE
Véhicules Crit'air 2,3,4


Une infraction à la réglementation du stationnement ZFE Métropole de Lyon a été relevée à votre rencontre.

Votre véhicule est interdit de circulation et de stationnement en zones à faibles émissions. Crit'air 4 depuis 2024, crit'air 3 depuis 2025 et crit'air 2 depuis 2026.


Ne vous inquiétez plus... Cette contravention ZFE n'existe pas encore mais, si elle est mise en place, elle concernera votre véhicule.

Donnez votre avis sur le projet de Zone à Faibles Émissions (ZFE) de la Métropole de Lyon. Pour s'informer et participer à la consultation créée par la Ville, rendez-vous sur [www.saintefoy\(les\)lyon.fr](https://www.saintefoy(les)lyon.fr).

Une Zone à Faibles Émissions (ZFE) est un périmètre dans lequel certains véhicules n'ont pas le droit de rouler et de stationner. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2025 dans la Métropole de Lyon et va se renforcer jusqu'à l'été 2026. Elle concerne tous les véhicules Diesel et gazelles (GPL) immatriculés à 1 à horizon 2026, soit plus de 250 000 véhicules au total.



Scannez le QR Code
à votre prochain arrêt





Sur son compte Facebook, Véronique Sarselli, maire (LR) de la commune située dans la Métropole de Lyon, a justifié cette action des équipes municipales par une volonté d'alerter ses administrés sur les conséquences d'une extension de la Zone à faibles émissions (ZFE) à Sainte-Foy-Lès-Lyon.

"En 2026, tous les véhicules diesel seront interdits dans un périmètre qui pourrait englober l'ensemble du territoire métropolitain. Seuls les véhicules 100% électriques, hybrides, GPL ou essence post 2011 seront autorisés", s'alarme-t-elle.

L'élue rhodanienne dénonce une "aberration écologique" et une "décision précipitée et punitive". Selon elle, près de 70% du parc métropolitain serait concerné par ce possible changement soit environ 470.00 véhicules.



La zone à faibles émissions est un secteur délimité dans lequel certains véhicules considérés comme trop polluants ne sont plus autorisés à rouler en fonction de leur vignette. Actuellement, la ZFE s'étend sur une très grande partie de la ville de Lyon ainsi que sur celle de Caluire-et-Cuire et sur une partie de Villeurbanne, Bron et Vénissieux.

Depuis janvier 2021, les véhicules de transport de marchandise avec une vignette Crit'Air 3 4 ou 5 n'ont pas le droit de pénétrer au sein de la ZFE. Sous l'impulsion de la majorité écologiste à la Métropole, cette interdiction s'étendra à partir de septembre prochain aux véhicules de particuliers Crit'Air 5.

Une consultation lancée sur la ZFE

Dans les prochaines années, la Métropole prévoit l'extension progressive de l'interdiction aux véhicules classés Crit-Air 4, 3 et 2. Elle ambitionne également l'élargissement géographique de la ZFE ce qui fait craindre à la maire de Saint-



aurait de lourdes conséquences pour les habitants alors qu'ils sont nombreux à circuler quotidiennement en voiture.

"Avec une proportion importante de plus de 60 ans (30% contre 18% à Lyon), beaucoup de familles nombreuses, un réseau TCL à densifier, un tissu très résidentiel... les Fidésiens détiennent logiquement un nombre de véhicules supérieur à la moyenne", rappelle-t-elle.

Désormais, Véronique Sarselli invite ses concitoyens à donner leur avis concernant le projet d'extension de la ZFE sur [une plateforme en ligne lancée par la mairie](#). La fausse amende distribuée aux automobilistes appelle également les automobilistes à participer à cette consultation.

AUTRES ARTICLES RECOMMANDÉS



G Gala

VIDÉO - Marion Maréchal blasée et gênée sur RTL : Philippe Caverivière ne la fait pas rire !

58 3



T Télé7 Jours

L'athlète Sarah Shulze est morte à 21 ans

554 14



C Capital

Covid-19 : le virus perd du terrain quasiment partout, notre carte de France par département

Les contaminations au virus de la Covid-19 ont chuté de plus de 30 % en une semaine. Mais le niveau de circulation reste encore...

104



Hamraoui, coup de tonnerre dans l'affaire de l'agression

François Kulawik - Il y a 1 h

Réagir | 12

Les policiers en charge de l'enquête concernant la violente agression dont a été victime Kheira Hamraoui, début novembre, après une soirée de cohésion organisée par le PSG ont décidé de passer la vitesse supérieure. A en croire l'AFP, un homme a en effet été mis en garde à vue depuis ce mercredi matin. Cet homme serait un proche d'Aminata Diallo, coéquipière de l'ancienne Barcelonaise au PSG, qui avait elle-même été mise en garde à vue au début de l'enquête. Sans qu'aucune charge ne soit retenue.



© Fournis par Sports.fr
Kheira Hamraoui (13)

Lire aussi : Ça ne s'arrange pas pour Hamraoui

Interpellé à Paris, cet ami de la milieu de terrain du club de la capitale serait connu des services de police et aurait joué un rôle dans l'agression qui s'était déroulée alors qu'elle ramenait Kheira Hamraoui à son domicile à Chatou. L'hypothèse d'une rivalité entre les deux coéquipières au PSG et en équipe de France, qui évoluent au même poste, avait été rapidement envisagée, ce qui avait débouché sur la garde à vue d'Aminata Diallo ainsi que de l'un de ses amis, incarcéré à Lyon.

Une altercation à l'entraînement

Cette garde à vue, a priori motivée par les accusations de l'ancienne Barcelonaise, est à l'origine des relations devenues conflictuelles entre Kheira Hamraoui et Aminata Diallo, mais également Kadidiatou Diani, Marie-Antoinette Katoto et Sandy Baltimore, proches de l'Iséroise. Samedi, une altercation a d'ailleurs mis aux prises Kheira Hamraoui et Sandy Baltimore à la veille du premier choc face à l'Olympique Lyonnais et la première nommée, qui n'était pas du déplacement à Lyon, ne sera pas non plus à l'entraînement cette semaine.

A la fin de l'hiver, Saïd Harir, l'avocat de Kheira Hamraoui, avait envoyé un courrier au PSG pour se plaindre d'*"une campagne de harcèlement et de dénigrement"* menée par certaines de ses coéquipières.

Lire aussi :



entraînement

Hamraoui, une coéquipière réclame sa tête !

AUTRES ARTICLES RECOMMANDÉS



Public

« Du c.. » : Léa Salamé pète les plombs sur France Inter

82



Femme Actuelle

Emmanuel Macron dans une "colère froide" le soir de l'élection à cause d'un détail

197

Capital

Covid-19 : le virus perd du terrain quasiment partout, notre carte de France par département

Les contaminations au virus de la Covid-19 ont chuté de plus de 30 % en une semaine. Mais le niveau de circulation reste encore...



104

